



Pôle Régional des  
Musiques Actuelles de LA RÉUNION

CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES - LA REUNION  
**CONCERTATIONS RÉGIONALES**

- GROUPE DE TRAVAIL : FESTIVALS -  
CONCERTATION N° 2

Le 15 février 2019 - De 9h30 à 12h30 au ZINZIN au PRMA, St Paul

ORDRE DU JOUR :

- Travail autour des axes de la concertation du 24/01/2019

PRÉSENTS :

Yann Vallé, Opus Pocus Festival

Tony Galand, Festival Big Up 974 / Kollektif Sud

ANIMATEUR :

Emmanuelle Sindraye, PRMA

SYNTHESE :

Cathy Dumoux, PRMA

Absents excusés :

Jean-Raphael Maraninchi, Sakifo Festival, Francofolies Réunion / Sakifo Production (label,  
publishing)

Marion Matigot, Sakifo Festival, Francofolies Réunion / Sakifo Production



- **Mutualisation**

La mutualisation des cessions paraît compliquée pour répondre aux différentes périodes et esthétiques de programmation, mais elle apparaît comme une possibilité intéressante pour des créations mêlant artistes locaux et import, et dans le cadre d'une volonté d'inventer des accueils croisant les esthétiques.

- **Partenariats territoriaux, zone OI**

Des leviers économiques, des aides, doivent être mis en place pour soutenir les projets trans-océaniques ; l'instruction des dossiers incombant à La Région.

Du fait de sa situation économique privilégiée dans la zone, La Réunion a un rôle à jouer, en initiant des dispositifs qui lui permettrait de se positionner en un véritable carrefour d'échanges artistiques basés sur des projets réellement collaboratifs et complémentaires au rôle du IOMMA, qui pratique déjà la mutualisation des frais d'approche autour de quelques dates dans l'enchaînement du festival Sakifo, en complément de sa démarche de marché économique.

- **Mobilité**

La mobilité est un atout majeur pour le développement du réseau.

- **Demande de modification du cadre d'intervention**

La différence de traitement entre associations et sociétés culturelles nécessite une importante révision pour répondre à la réalité économique actuelle (l'exemple du découvert non autorisé pour les associations est cité).

- **Mobilité des publics et développement durable**

Un festival programmé sur différents sites répond partiellement au problème de mobilité, en proposant des concerts de petites jagues dans les écarts. En complément et pour permettre plus de mobilité en direction de la grosse scène, un partenariat est mis en place avec les associations éloignées (100 places offertes) chargées de diffuser l'information, et avec le TCO dans la perspective d'encourager les déplacements.

Une plateforme de covoiturage, dédiée aux festivals, et intégrée au site de chacun d'entre eux, est à prévoir.

- **Sécurité :**

**Constat :** les services de sécurité sont imposés aux festivals mais le refus d'intervention des forces de l'ordre, après sollicitation pour la fin d'un événement, est signalé. Une médiation est souhaitable. La sélection des agences de sécurité doit être effectuée avec soin pour garantir une qualité d'accueil optimum.

Une formation des agents de sécurité aux mouvements de foule et à la gestion de la sécurité sur la voie publique est demandée.

Il est également important de réfléchir à un dispositif d'évacuation des foules.



- **Matériel :**

La location du matériel, additionnée au coût du service de sécurité peuvent représenter jusqu'à 50 % du budget total pour les festivals de petite et moyenne envergure. L'accès à un parc matériel mutualisé limiterait les dépenses.

- **Prévention**

La prévention (dépistages, risques auditifs, éthylo-tests...) peut être imposée à certains festivals, en direction d'un public ciblé, et la démarche paraît louable (principalement quand elle revêt des approches ludiques), mais elle doit être accompagnée de moyens.

Sur l'exigence de prévention demandée aux festivals, les moyens doivent être fournis. La qualité d'interlocuteur de l'ARS est soulignée.

- **Soutien à l'émergence et à la création locale au sein de la programmation des festivals**

Le soutien à l'émergence existe sous plusieurs formes dans les festivals ; il est l'axe de programmation pour le Big Up 974 (musiques urbaines), qui déplore toutefois le manque de budget qui lui permettrait d'accueillir une tête d'affiche, et donc de mobiliser davantage de public. Le festival pluridisciplinaire propose des concours dans plusieurs domaines et prend en charge les gagnants à destination d'autres concours en métropole.

Le festival Opus Pocus soutient pour sa part les projets émergents plutôt que les artistes émergents. A défaut d'une véritable scène jazz, le son " jazz peï ", propre à la zone, doit être représenté, d'où le choix d'organiser un événement et de soutenir et accompagner un projet chaque année jusqu'à la tournée.

L'accueil de professionnels de réseaux spécifiques (sont cités le jazz, les musiques urbaines) doit être favorisé à La Réunion, pour lutter contre l'insularité. Il est indispensable de démarcher ces réseaux plus particuliers et d'accueillir des professionnels extérieurs pour permettre les échanges.

Plus de rencontres conviviales entre festivals sont souhaitées.

- **Entreprenariat et mutualisation**

Une aide éventuelle sur la communication, le community management, pourrait être intéressante si elle existait sous la forme d'une pépinière de compétences, capable de répondre aux besoins partagés plutôt qu'utiliser des prestations de service.

- **Conditions techniques**

L'absence des techniciens aux concertations communes aux artistes est déplorée. Il serait souhaitable de les entendre s'exprimer sur leurs attentes de formation, de sécurité, leurs conditions de travail, problèmes d'intermittence et de permittance...

Les organisateurs sont pleinement concernés face à la difficulté de gérer le matériel pour les prestataires technique structurés en micros structures. A défaut de moyens pour investir régulièrement dans du nouveau matériel, la qualité de diffusion peut être amoindrie.



Pôle Régional des  
Musiques Actuelles de LA RÉUNION

CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES - LA REUNION  
**CONCERTATIONS RÉGIONALES**

Leur soutien est indispensable ; rappelons que l'accueil assuré par l'équipe technique reste la base de la qualité d'un festival.

*Fin de la concertation à 12h30, le 15 février 2019, à St Paul*